



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SESSION ORDINAIRE, LE LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2016, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Madame la mairesse Céline Bilodeau et les conseillers suivants :
Ghislain Jacques, siège no 1
Lise Garant, siège no 2
Michel Breton, siège no 4
Germain Létourneau, siège no 5
Berthold Létourneau, siège no 6

ABSENT : Pierre Levasseur, siège no 3
FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

01.02.16.010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On ajoute les points :

- 14) Rencontre de Pierre Poulin pour projet Édifice municipal
- 15) Achat d'une roue à mesurer
- 16) Autorisation de contacter le notaire pour actes notariés du Grand Shenley

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

01.02.16.011

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu les procès-verbaux de ces séances du Conseil et que tous les membres du conseil présents ont déclaré avoir lu ledit document;

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

01.02.16.012

COMPTES À PAYER

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, **il est proposé par** Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 2 986,09 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

ADOPTÉE

01.02.16.013

DONS

Il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'on fasse les contributions suivantes :

Fondation du CHU Ste-Justine et Société canadienne de la Sclérose en plaques recevront 20 \$ chacune.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- a. Invitation Ville de Rimouski – colloque de « Les Arts de la ville 2016 ».
- b. Invitation UPA – Journée régionale sur le développement de l'agroalimentaire –
- c. Invitation MRC – rencontre des municipalités de la MRC – réflexion sur la collaboration intermunicipale.
- d. Mémo MRC - Fondation Catherine de Longpré – campagne de financement pour la maison
- e. Lettre recommandée de Municipalité St-Côme-Linière pour avis officiel de non-renouvellement de l'entente avec la Régie Intermunicipale et demande d'un médiateur au MAPAQ.



N° de résolution
ou annotation

01.02.16.014

RÉSOLUTION POUR ABROGER LA RÉSOLUTION 11.01.16.005.

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan fera une contribution pour l'ensemble des municipalités qui la composent,

ATTENDU QUE lors de la réunion des maires du 20 janvier 2016, il a été demandé aux municipalités de ne pas faire de contribution individuelle,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que la résolution autorisant une contribution de 1 000 \$ soit abrogée.

ADOPTÉE

01.02.16.015

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA D.G. À SIGNER LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE PROJET VALORISATION SYLVICOLE 2016 À 2019 DE LA DOMTAR POUR L'ÉPANDAGE DE MRF.

ATTENDU QUE la Domtar est dans l'obligation de rencontrer les normes environnementales,

Il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on autorise à Directrice générale à signer au nom de la municipalité le certificat d'autorisation pour le projet de valorisation sylvicole 2016 à 2019 demandé par la Domtar sur les lots 3741126, 3741125 et 3741097.

ADOPTÉE

01.02.16.016

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA MAIRESSE À NÉGOCIER UNE L'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-HONORÉ DE SHENLEY RELATIVEMENT À L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'ÉTÉ DU GRAND SHENLEY.

ATTENDU QUE la réforme cadastrale a séparé la route du Grand Shenley au centre en délimitant la limite au nord par une partie du lot 5061439 de la municipalité de St-Honoré de Shenley et au sud par une partie des lots 3741110, 3741187, 3739563 de la municipalité de St-Hilaire de Dorset,

ATTENDU QU'il est impossible d'assurer l'entretien de tronçons de route dans ces conditions,

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on autorise la mairesse Céline Bilodeau à négocier une entente avec la municipalité de St-Honoré de Shenley pour que la responsabilité de l'entretien des chemins d'été soit répartie également entre les deux (2) municipalités soit : à partir de la ligne du 10^e rang de St-Honoré (lot 5061439) vers l'est pour une longueur de 700 mètres sur les 2 côtés de la route (nord et sud) sous la responsabilité de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset. De même pour les 700 autres mètres vers l'est sous la responsabilité de la municipalité de St-Honoré de Shenley .

ADOPTÉE

01.02.16.017

RÉSOLUTION POUR DEMANDER À PIERRE POULIN (GROUPE PP DESIGNER ARCHITECTE) DE VENIR RENCONTRER LE CONSEIL POUR UN ATELIER DE TRAVAIL SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL .

ATTENDU QUE le Conseil désire revoir les plans du projet de réfection de l'édifice municipal pour déplacer la section municipale dans l'aile nord de l'édifice municipal;

ATTENDU QUE le Conseil veut explorer les possibilités d'aménager des rampes pour handicapés;

ATTENDU que ce mandat, compte tenu du montant de la dépense qu'il implique, (1 000 \$) peut être accordé de gré à gré;

Il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents qu'on demande à Pierre Poulin de venir rencontrer le Conseil pour évaluer les possibilités.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

01.02.16.018

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'ACHAT D'UNE ROUE À MESURER.

Il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on autorise la directrice générale à faire l'achat d'une roue à mesurer chez Loutec au prix de 167,99 \$ (les taxes ne sont pas incluses).

ADOPTÉE

01.02.16.019

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA MAIRESSE À ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES POUR L'ENREGISTREMENT DE L'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-HONORÉ DE SHENLEY RELATIVEMENT À L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'ÉTÉ DU GRAND SHENLEY.

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on autorise la mairesse Céline Bilodeau à entreprendre les démarches nécessaires pour l'élaboration des actes notariés de l'entente avec St-Honoré de Shenley. Le Conseil a choisi, compte tenu du montant de la dépense qu'il implique (1 000 \$), d'accorder ce mandat de gré à gré à la notaire Me Christine Talbot dont les bureaux sont situés au 560, 8^e rue Est à La Guadeloupe.

ADOPTÉE

01.02.16.020

RÉSOLUTION POUR DEMANDER À LA MAIRESSE DE RENCONTRER LE MAIRE DE ST-ÉVARISTE DE FORSYTH POUR PRÉPARER UNE ENTENTE.

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on demande à la mairesse Céline Bilodeau de rencontrer le maire de St-Évariste de Forsyth afin de négocier une entente pour l'entretien d'été de la portion de route qui part du 10^e rang de St-Honoré de Shenley vers l'ouest pour rejoindre la route de St-Hilaire de Dorset.

ADOPTÉE

01.02.16.021

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 21h15.

ADOPTÉE

Céline Bilodeau, mairesse

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Céline Bilodeau atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.